

Rapport du jury du Concours Cerlogne

Le Centre d'Etudes francoprovençales « René Willien » de Saint-Nicolas a nommé les membres suivants pour faire partie du jury du Concours Cerlogne:

Ilda Dalle
Silvana Denarier
Christiane Dunoyer

Le jury a examiné tous les travaux du Concours Cerlogne remis avant le 18 avril 2014, en tenant compte du respect des indications contenues dans la circulaire adressée aux écoles participantes, des contenus, de la forme, du travail scolaire qu'ils présupposent, du contexte sociolinguistique de la classe.

En particulier, le jury a attribué une importance primordiale aux paramètres suivants :

- Utilisation prépondérante ou exclusive du francoprovençal dans le rendu du travail
- Richesse et pertinence du contenu par rapport au thème du concours
- Format du dossier et rigueur dans sa présentation, compatible avec les impératifs de la conservation
- Présence d'un rapport de l'enseignant à l'intérieur du dossier avec description méthodologique du travail accompli et description sociolinguistique de la classe
- Entité du travail accompli par la classe sur l'ensemble de l'année scolaire, éventuels liens avec les autres matières d'enseignement

L'examen, qui a donc permis d'établir deux listes de travaux, l'une donnant droit à une récompense de 100 euros et l'autre à une récompense de 150 euros, a permis de relancer la réflexion sur de nombreux aspects du Concours.

La participation au Concours Cerlogne implique un travail collectif étalé sur l'ensemble de l'année scolaire, permettant d'éveiller les élèves au francoprovençal et de les amener à approfondir les différents thèmes suggérés par la grille, d'année en année. A la fin, un dossier doit être remis, qui rend compte du travail annuel, en respectant les consignes quant à ses dimensions et format, le dossier étant un document finalisé à la conservation dans les archives du Centre: si la classe réalise en cours d'année des panneaux ou autres travaux en 3D, ceux-ci pourront être documentés à l'intérieur du dossier (photographies, rapport de l'enseignant), mais n'auront pas à être remis (sauf éventuellement pour les jours de la fête, pour l'exposition). En ce qui concerne le rapport de l'enseignant, en plus de la description sociolinguistique de la classe, toute indication quant à la méthodologie et à la pédagogie seront très utiles. Quant à la présentation, plus elle est rigoureuse, plus l'accès au dossier est facile et profitable. Nous conseillons aussi de numéroter les pages et de limiter au maximum les collages de matériaux divers qui finissent par se dégrader, par se décoller ou par s'abîmer à cause de la pression des pages.

Le jury félicite les enseignants qui s'aventurent dans des domaines encore peu explorés, notamment ceux liés la modernité. Si la réalité contemporaine est souvent complexe et difficile à interpréter, elle ne manque pas d'attirer l'attention des élèves et de stimuler leur esprit critique sur le devenir de la société valdôtaine. Mais ce type de travail est doublement difficile car la terminologie courante est souvent défailante et la classe doit affronter la question des néologismes et de l'intrusion des mots d'origine étrangère.

Dans ce cas comme dans d'autres, une invitation est adressée aux enseignants à solliciter l'intervention d'un expert afin d'avancer dans la réflexion. Le jury souligne l'importance de travailler en synergie : l'expert de langue ou l'animateur, ou l'ethnologue ou l'historien ou tout autre expert, constitue un apport fondamental pour la classe. En particulier, pour l'éveil aux aspects linguistiques du francoprovençal, les heures de langue sont très importantes, mais pour porter le maximum du profit il faudrait qu'elles soient distribuées de manière régulière sur toute l'année scolaire.

EN VUE DES PROCHAINES EDITIONS

Enfin, dans le but d'encourager les échanges entre les classes, ou tout au moins les enseignants, avec les experts, le jury propose de garder un lien plus fort à partir des Journées d'information et au cours de toute l'année scolaire, par des communications qui insisteraient sur les différents aspects qu'on vient d'énoncer.

Quant aux Journées d'information, qui sont le point de départ d'un parcours d'apprentissage et de réflexion, le Jury propose de ne prendre en compte que les travaux dont au moins l'un des enseignants auraient participé aux Journées d'information.

Le jury propose donc pour l'année prochaine de n'admettre à son examen que les travaux respectant les formats et dimensions dont ci-dessus, rédigés en francoprovençal, réalisés par des enseignants ayant participé aux Journées d'Information. En outre, en plus des récompenses établies, le Jury propose de délivrer occasionnellement et d'une manière totalement libre un prix spécial qui devrait reconnaître un travail exceptionnel qui mériterait d'être valorisé et de devenir un exemple à suivre pour les autres.

La question de l'évaluation a mis en évidence des disparités évidentes au sein des écoles, certaines écoles ayant présenté de nombreux travaux. Alors comment distribuer les récompenses lorsqu'une école présente un travail excellent qui sera récompensé avec 150 euros et une autre école présente quatre travaux ? On pourrait peut-être établir un toit de 350 euros par école, toujours que les dossiers témoignent tous d'un travail collectif à longueur d'année et présentent des aspects intéressants et, dans la mesure du possible, originaux?

Le Jury exprime le souhait qu'en ce moment de restrictions financières les aspects festifs de la manifestation passent en second plan au bénéfice des investissements en terme de formation et d'éveil au francoprovençal. Le Jury souligne le rôle fondamental des institutions scolaires dans la transmission de notre patrimoine linguistique, suite à la transformation de la cellule familiale et de la société en général. Enfin, étant donné le regard positif dont jouit le francoprovençal de nos jours, il serait grave de ne pas œuvrer dans cette direction.

En félicitant toute l'organisation du Concours Cerlogne pour l'excellent travail accompli encore une fois, le Jury exprime ses meilleurs vœux de réussite pour la suite.

Pour le Jury
La Présidente du Centre d'Études francoprovençales
Christiane Dunoyer

